



CESE Wallonie

Pôle Aménagement
du territoire

AVIS

AT.21.92.AV

Rénovation urbaine dite « Centre de Barvaux-sur-Ourthe » à DURBUY – Projet

Avis adopté le 15/10/2021

Rue du Vertbois, 13c
B-4000 Liège
T 04 232 98 97
pole.at@cesewallonie.be
www.cesewallonie.be

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Demandeur :* Commune de Durbuy
- *Auteur de projet :* Agua
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* Art. 4 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2013
- *Date de réception du dossier :* 2/09/2021
- *Délai de remise d'avis :* 45 jours
- *Audition :* 1/10/2021
- *Portée de l'avis :* Projet de rénovation urbaine

Projet :

- *Localisation :* Centre du village de Barvaux-sur-Ourthe

Brève description du projet et de son contexte :

La stratégie de l'opération de rénovation urbaine repose sur cinq axes stratégiques sous la thématique de « construire autour de » :

- un schéma de sens unique central,
- de l'axe Chainrue en potentiel,
- de l'espace « gare »,
- de la route de Marche,
- des berges de l'Ourthe.

AVIS

Tout en reconnaissant l'opportunité de mener une opération de rénovation urbaine sur le centre de Barvaux-sur-Ourthe et la pertinence du périmètre proposé, le Pôle Aménagement du territoire émet un avis défavorable sur le projet car il estime que les éléments d'opérationnalisation des fiches-projets sont insuffisants.

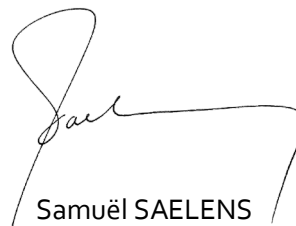
Il relève que le dossier de 2019 a été complété par une identification des développements potentiels en logements dans le périmètre, ce qui permettrait de penser que le projet répond à la philosophie de la rénovation urbaine définie à l'article D.V.14 du CoDT. Or, la stratégie, ainsi que les fiches-projets qui en découlent, portent quasi exclusivement sur les problématiques de mobilité et de stationnement, et répond très partiellement aux objectifs d'une opération de rénovation urbaine tels que le maintien d'un habitat diversifié, une amélioration de la qualité des logements et du cadre de vie en général, l'assainissement de sites et la préservation et mise en valeur de l'héritage architectural et culturel. Des fiches-projets visant le développement économique et touristique du centre de Barvaux-sur-Ourthe auraient également pu être élaborées en complémentarité avec les fiches-projets actuellement développées dans le dossier.

De plus, le Pôle regrette le manque d'éléments sur l'opérationnalisation et le phasage des fiches-projets, dont certaines sont dépendantes l'une de l'autre. Par exemple, le Pôle aurait souhaité disposer d'informations plus précises sur la mise en œuvre du nouveau quartier situé sur des parcelles privées « Route Petit Pahy » et son phasage en lien avec le site à réaménager n° SAR/MLR68 dit « Cinéma et salle des fêtes Carrefour ».

Vu la complexité de l'opérationnalisation de certaines fiches-projets, le Pôle estime qu'il aurait également été pertinent de prévoir des fiches faciles à mettre en œuvre et ce, afin d'alimenter la dynamique de l'opération.

Dans son avis de 2019, le Pôle avait regretté la faiblesse de la participation citoyenne, tout en reconnaissant les efforts fournis pour impliquer la population dans le projet. Le Pôle regrette cette fois l'absence de consultation de la Commission de rénovation urbaine relative à la mise à jour du projet. Bien conscient que la situation sanitaire liée à la pandémie a été un frein pour réunir la Commission de rénovation urbaine, le Pôle estime que cette consultation est importante et aurait pu être organisée par le biais d'autres techniques de communication (visio-conférence, ...).

Enfin, le Pôle relève que les modifications apportées par l'auteur de projet à son dossier de rénovation urbaine de 2019 sont mineures et ne permettent pas d'améliorer la qualité du dossier qui fut qualifiée en 2019 par le Pôle comme peu satisfaisante, tant sur la forme que sur le fond.


Samuël SAELENS
Président